

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 47 (1911)
Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

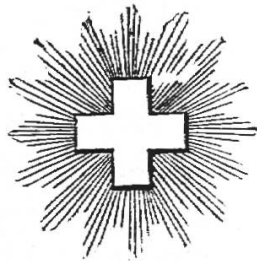
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. — Ohé! les psychologues. — Chronique scolaire : Vaud, Genève, Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Orthographe. — Elocution. — Rédaction. — Récitation. — Vocabulaire appliqué. — Calcul oral. — Comptabilité. — Problème pour les maîtres.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Bureau de la Société pédagogique romande a tenu trois séances dès la remise des pouvoirs au mois de février dernier. Il a dû s'occuper de questions importantes pour l'avenir de notre chère association. Le 21 octobre, il a discuté les points du règlement qui doivent être revisés pour suivre à la décision du Congrès de St-Imier. Il proposera au Comité central les résolutions suivantes :

1° En ce qui concerne la question dite « genevoise » :

a) Le projet de St-Imier sera repris.

b) Il sera complété en ce qu'il ne permettra l'admission de plusieurs sections du même canton que si elles ont un système de recrutement et des buts différents.

c) Il prévoira le mode de nomination du Bureau du Comité central dans les cantons ayant plusieurs sections.

d) Il y sera prévu une disposition portant que, dans les cantons ayant plusieurs sections, chacune d'elles sera équitablement représentée au sein du Comité d'organisation du Congrès.

e) L'art. 8 des statuts sera complété par une lettre e), mentionnant au nombre des attributions du Comité central la réception des sections nouvelles.

2° D'autres articles seront modifiés, la pratique en ayant démontré la nécessité. Il est urgent de prévoir le remplacement des membres du Bureau démissionnaires ou décédés en cours d'exercice. Le choix de bonnes lectures pour la jeunesse doit, nous semble-t-il, être inscrit aussi parmi les branches d'activité de notre Société.

Le Bureau a été invité à se faire représenter à la « Journée » de l'*Union des instituteurs genevois*, le 1^{er} juin ; à celle de l'*Amicale* de l'Ain, à Bourg-en-Bresse, le 15 juillet ; à la réunion de la *Société pédagogique vaudoise*, le 23 juin ; au *Lehrertag* du « *Schweizerischen Lehrerverein* » à Bâle, le 1, 2 et 3 octobre dernier. Il a délégué à chacune de ces réunions un ou deux de ses membres, qui ont été porter le salut de notre fédération à nos amis de Genève, de Vaud, de la Suisse allemande et de la France.

A diverses reprises, soit oralement, soit par écrit, le Comité du « *Schweiz. Lehrerverein* » et plus spécialement son président, ont fait les démarches auprès du Bureau de notre association pour rendre plus fréquents les rapports de notre Société avec celle de nos collègues de la Suisse allemande. Ces deux associations doivent garder leur autonomie, leur liberté d'action. Cependant, il peut arriver que des questions scolaires intéressant la Suisse tout entière surgissent. En de tels moments, une ou plusieurs réunions communes des Comités des grandes associations pédagogiques suisses, réunions dans lesquelles seraient discutés les intérêts en jeu ou les questions à élucider, auraient certainement une grande utilité. Nous avons décidé de prévenir le Comité du « *Lehrerverein* » que nous assisterions volontiers, et dans ces conditions, à de telles réunions.

Le Congrès romand de 1914 coïncidera avec celui de la *Société pédagogique vaudoise*. Le Bureau fera des démarches auprès des organes de la S. P. V. afin de faire coïncider ces deux solennités. Il a la conviction qu'il sera possible d'élaborer un programme faisant la part de tous.

Nous avons le regret d'annoncer aux membres de notre association la démission de notre gérant, M. Ch. Perret. Pendant dix ans, il s'est occupé des finances de la S. P. R. avec un zèle inlassable et un ordre parfait. C'est grâce à son travail de chaque jour que

notre organe a été adressé avec la plus grande régularité à tous ses membres et que ses annonces sont d'un rapport pas du tout négligeable. Grâce à son activité, à sa facilité de travail, à son dévouement, il a certainement rendu de grands services à notre association. C'est donc avec infiniment de regrets que nous le voyons quitter sa tâche, absorbé qu'il est par de nombreux autres travaux. Nous sommes persuadés que tous nos membres lui seront reconnaissants de tout le labeur dépensé pour la prospérité de *l'Educateur*.

Nous n'avons pu nous résoudre à accepter la démission de M. Perret qu'après nous être rendu compte de l'impossibilité qu'il y avait pour lui à mener de front diverses tâches très absorbantes, et avoir obtenu l'assurance qu'il collaborerait à l'organisation du prochain Congrès. D'autre part, nous trouvons un réconfort dans le fait que notre rédacteur en chef reste à la brèche et nous formons les vœux les plus ardents pour que sa santé, un instant ébranlée, s'affermisse et lui permette de garder longtemps encore la direction de notre organe, qui lui doit sa prospérité.

En l'absence de dispositions statutaires, nous avons appelé à titre provisoire, *à partir du 1^{er} janvier 1912* et jusqu'au Congrès de 1914, *M. J. Cordey, instituteur à Lausanne, pour remplacer M. Perret.*

Le Bureau estime que, dans les circonstances actuelles, une réunion du Comité central dans le courant de 1912 s'impose. Il aura à discuter les propositions du Bureau ou celles de ses membres concernant la révision des statuts, le choix des sujets à mettre à l'étude pour le prochain congrès et la célébration du cinquantième de notre société. La besogne, on le voit, ne lui fera pas défaut.

L'Educateur compte, à peu d'unités près, le même nombre d'abonnés que l'an passé. Nous faisons un appel pressant auprès des membres du corps enseignant primaire pour qu'ils restent fidèles à notre drapeau. Il importe toujours davantage que nous restions unis pour former, dans la Suisse romande, une seule famille dont l'idéal est la grandeur et le développement continuel de l'Ecole populaire.

Dans trois ans, nous célébrerons le cinquantenaire de la fondation de notre association. Puisse le zèle de ceux qui furent les premiers à la tâche stimuler leurs successeurs. *L'Educateur* a besoin de l'appui de tous; nous comptons sur la bonne volonté et le dévouement de tous les instituteurs, de toutes les institutrices, de tous les amis de l'Ecole de la Suisse romande.

Au nom du Bureau :

Le Président, E. BRIOD. Le Secrétaire, E. SAVARY.

Ohé! les psychologues.

J'ai lu avec un très grand plaisir dans *l'Educateur* du 28 octobre l'article de « La peur du progrès » dû à la plume autorisée de mon collègue E. Duvillard. Et si je demande à notre journal pédagogique l'hospitalité pour ajouter quelques réflexions à cet article, si imprégné de « bons sens », c'est que je suis sûr d'être l'interprète de nombre de nos instituteurs.

Le « bon sens » en éducation ne consiste-t-il pas précisément à s'entourer de tout ce qui peut contribuer à nous faire mieux comprendre l'enfant, les lois qui régissent son développement mental et les influences physiologiques qui ont leurs à-coups sur ce développement, le favorisent ou lui nuisent? Et n'est-ce pas la psychologie qui nous fournit ces données sur l'évolution, le processus des sensations et les mobiles auxquels elles obéissent?

W. James lui-même, dans le premier chapitre de ses admirables « Causeries pédagogiques » dit : qu'il n'est pas besoin, pour être un bon éducateur, d'être un psychologue ou de faire de la psychologie. C'est vrai. Mais qu'on me permette de citer quelques extraits de ce chapitre qui éclaireront peut-être la question de savoir si l'instituteur doit faire ou non de la psychologie?

La parole est à W. James : « La psychologie est une science, l'éducation est un art et les sciences ne font jamais naître les arts directement d'elles-mêmes. C'est par le canal d'un esprit ingénieux, mettant en œuvre son originalité, que se fait l'application de la science.... L'art de l'éducation s'acquiert en classe par une sorte d'intuition et par l'observation sympathique des faits et des données de la réalité, et, lorsque l'homme de l'art est également psychologue, comme ce fut le cas pour Herbart, la pédagogie et la psychologie marchent côte à côte. La première ne dérive pas du tout de la seconde. Elles vont de pair sans que l'une soit soumise à l'autre. Une méthode éducative doit donc être d'accord avec la psychologie, mais cela n'est pas nécessairement la seule qui réponde à cette condition. Plusieurs systèmes divergents peuvent respecter également bien les lois psychologiques. »

» Donc, les éducateurs doivent, s'ils le désirent, pouvoir se sentir libres de ne pas apporter leur contribution à la psychologie; ce n'est pas un devoir pour eux de s'en occuper et cette étude ne doit pas s'imposer à ceux qui ne se sentent en aucune façon la vocation psychologique. Ce qui peut arriver de pire à un bon éducateur c'est de sentir sa vocation chanceler parce qu'il se découvre

» irrémédiablement nul en psychologie, et le meilleur éducateur peut être un
» piètre collaborateur dans l'étude de l'enfant comme le plus habile psychologue
» peut être un très pauvre éducateur. »

Mais, à côté de ces paroles sensées, et rassurantes pour les instituteurs qui ne font pas de psychologie mais qui possèdent les deux dons les plus précieux pour un éducateur : l'intuition et le tact, W. James écrit :

« Si la psychologie ne nous donne pas la faculté de pénétrer dans l'âme d'un
» enfant et ne nous permet pas d'acquérir le tact nécessaire dans une situation
» donnée; si l'usage des principes psychologiques est plus négatif que positif
» souvent, *il ne faut pas de cela conclure à leur manque d'utilité* car ils rétré-
» cissent certainement le champ des expériences et des difficultés. C'est ainsi
» que nous saurons d'avance, si nous sommes psychologues, que certaines métho-
» des sont mauvaises. Notre psychologie nous gardera de certaines erreurs et
» nous permettra surtout de nous faire une représentation plus exacte de ce que
» nous voulons. En outre, nous avons une confiance plus grande en une méthode
» qui nous semble avoir pour elle la théorie aussi bien que la pratique. Et, surtout,
» notre indépendance est fortifiée et notre intérêt rallumé quand, voyant notre
» sujet sous deux angles différents, nous avons pour ainsi dire une vue stéréos-
» copique du jeune organisme de l'adversaire à vaincre et quand, tout en abor-
» dant nos élèves avec notre tact et notre divination pédagogiques, nous sommes
» capables, du même coup, de nous faire une idée des éléments intérieurs si
» curieux qui forment son mécanisme mental. *Cette connaissance de l'élève, à la*
» *fois intuitive et analytique, est certainement celle à laquelle tout éducateur*
» *devrait tendre.*

» Les études psychologiques renouvellent notre compréhension de la vie
» enfantine. L'étude de l'enfant enrichira l'esprit des instituteurs. Et quand
» même les résultats des études psychologiques, examinés à la lumière des statis-
» tiques, paraîtraient après tout de peu de valeur, les anecdotes et les observa-
» tions recueillies nous feront cependant entrer plus avant dans la compréhén-
» sion de nos élèves » et j'ajoute de l'organisation scolaire.

La cause est-elle entendue? Je ne sais, mais il me semble que nous devons nous efforcer d'acquérir cette aptitude psychologique qui nous permettra d'accomplir toujours mieux la tâche difficile qui nous est confiée, j'ose dire presque complètement abandonnée à l'heure actuelle : l'éducation populaire. A mes collègues que la psychologie « indiffère », trouble ou effraye, je dirai seulement : par curiosité, ouvrez le volume « Psychologie de l'Enfant » d'un des distingués collaborateurs à ce journal, M. le professeur Edouard Claparède : vous verrez qu'il n'y est point question de « peser l'impondérable d'une pensée... d'évaluer le poids fugitif d'une intuition, de marquer l'oscillation d'un penchant (ouf!), mais de choses plus captivantes et plus utiles et je serais fort étonnée qu'ayant ouvert ce volume vous le refermiez.

Le « bon sens en éducation » n'est-ce pas faire peu ou prou de la psychologie, d'apprendre à connaître cette machine fragile, facilement détraquable qu'est le cerveau d'un enfant, pour savoir la diriger, la régler, l'aiguiller sur la bonne voie!

Ohé!... Ayons tous du bon sens : soyons tous psychologues!

M. MÉTRAL.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Honorariat.** Le Comité de la Société pédagogique vaudoise vient de décerner le titre de « membre d'honneur » à M. Beausire, chef de service au Département de l'Instruction publique, en raison de ses nombreux services rendus à la cause de l'école depuis de longues années. Le corps enseignant vaudois sera unanime pour applaudir à cette marque de distinction dûment méritée.

A. D.

*** **Romanel-sur-Morges.** Après une activité de plus de trente années au service de l'éducation populaire, Emile Clerc, instituteur à Romanel-sur-Morges, dépose les armes et se prépare à jouir d'une retraite pleinement méritée. En 1873, il entre à l'Ecole normale et, après quatre ans d'études suivies, obtient son brevet en 1877. Il débute au Séchey, la même année : il y enseigne jusqu'en 1886, époque à laquelle il est appelé à diriger la classe de Romanel-sur-Morges. C'est donc 34 années, fécondes en résultats excellents qu'Emile Clerc a consacrées au service de son pays, sans autre ambition que celle de lui être utile. Le travail de cet instituteur émérite ne se borne pas à l'enseignement. La cause des secours mutuels a trouvé en lui un fervent adepte et, depuis de longues années, ses concitoyens l'ont chargé des fonctions de commissaire pour la section de Morges. Homme de bons conseils, il rendit de nombreux services à Romanel où il remplissait, jusqu'à ces derniers temps, les fonctions de secrétaire du Conseil général.

Il aimait ses collègues de toute son âme et leur réservait un accueil large et cordial. Dès son entrée dans la carrière, il fut un membre zélé de la S. P. V. Il s'est réjoui de la marche ascendante de notre belle association et a toujours applaudi de grand cœur toutes ses réformes. Il présida plusieurs années la section de Morges et fut longtemps son délégué. Dans les délibérations, il apportait des vues originales, marquées au coin du bon sens. On aimait le voir et sa jovialité, sa constante belle humeur, son joyeux optimisme, facilitaient les discussions.

Car cette inaltérable sérénité est, en effet, un des caractères essentiels d'Emile Clerc. Les pires épreuves il les a subies, les coups du sort les plus imprévus l'ont assailli : il n'a jamais été brisé par l'orage ; la résignation l'a fait s'incliner, il ne fut point terrassé. Cette résignation si ferme, cette sérénité dans l'épreuve sont du reste le propre des âmes bien trempées. Ces qualités primordiales ont permis à Emile Clerc d'accomplir fidèlement ses devoirs d'instituteur et de citoyen. Grâce à elles, grâce aussi et surtout à sa fidèle et vaillante compagne, il s'est acheminé au terme de la carrière sans rien perdre de sa bonhomie souriante, de sa sérénité d'esprit.

Cette retraite causera un grand vide dans le corps enseignant du district de Morges, tout particulièrement, où la personne d'Emile Clerc était à la fois aimée et respectée.

Que notre estimé collègue et sa courageuse épouse veuillent bien agréer nos meilleurs vœux pour une retraite heureuse et paisible !

Gust. A.

*** **Maîtres abstinents.** Quelques changements de domicile sont survenus parmi les membres du Comité de la section vaudoise. Il est actuellement formé comme suit : Président, M. Henri Pidoux, instituteur, rue des Terreaux, Orbe. Vice-président, Mlle R. Baudat, institutrice, les Tuileries, près Grandson. Secrétaire, M. Paul Burnier, instituteur, La Tine. Caissière, Mlle M. Reber, institutrice, rue Pestalozzi, Yverdon. Bibliothécaire, M. A. Lude instituteur, Ville-neuve. Le Président central est actuellement M. le Dr Trösch, à Berne. Nous donnerons prochainement un compte-rendu de l'assemblée des maîtres abstinents lors du « Lehrertag » à Bâle. A. D.

*** **Réunion de classe.** — Samedi 21 octobre, les instituteurs brevetés en 1886, ont célébré le vingt-cinquième anniversaire de leur entrée dans l'enseignement.

Cette petite manifestation tout intime a contribué à resserrer encore toujours plus les liens de sincère amitié qui ont toujours existé entre les membres de cette volée unique en son genre pour la bonne camaraderie et la franche gaieté. Après un banquet délicieux, servi à Beau-Séjour, s'ouvrit une ravissante partie familière où ont été remémorés tous les anciens souvenirs du beau temps passé dans notre vieille Ecole normale, où nous étions à l'étroit sans doute, et surveillés par de braves professeurs, un peu trop sévères quelquefois pour certains élèves, trop indulgents pour d'autres, mais dont nous gardons néanmoins un respectueux souvenir. Malheureusement en de tels cas, le temps passe beaucoup trop vite et l'heure de la séparation vint trop tôt mettre un terme à cette réunion de vieux amis. Cependant, avant de se souhaiter un heureux « au revoir » pour l'an prochain, nous dûmes accepter la généreuse collation offerte si gentiment par un des héros de la journée, C. Troyon, auquel je me permets d'adresser ici, au nom de mes collègues, un chaleureux merci pour l'esprit de solidarité et d'amitié qu'il a toujours manifesté pour sa classe. Dz.

GENÈVE. — Qui n'a pas entendu parler de la méthode Chassevant pour l'enseignement du solfège et du piano aux jeunes débutants ?

Depuis plusieurs années, Mlle Chassevant, professeur au Conservatoire de Genève, a imaginé avec un talent pédagogique remarquable, une méthode musicale basée sur l'intuition.

Dans ses nombreux écrits destinés à ses jeunes élèves, elle arrive à les intéresser et à les développer dans l'art musical d'une manière étonnante.

Pour faciliter l'étude du piano, elle a également créé un clavier figuratif et un clavier préparateur qui rendent de précieux services.

Mlle Chassevant a mis tout en œuvre pour faciliter à l'enfant les débuts si ingrats dans la musique et elle a réussi.

Désireuse de faire connaître sa méthode aux mères de famille et aux professeurs qui voudraient l'expérimenter, Mlle Chassevant organise à Genève (rue de Candolle, 13), un cours spécial du 6 novembre au 14 décembre. Nous ne doutons pas que les personnes qui auront le bonheur d'y participer ne soient enthousiasmées de l'ingéniosité et de la clarté des procédés si captivants de l'auteur.

Nous engageons vivement ceux que cette question intéresse à faire connaissance avec cette méthode.

Pour renseignements, on peut écrire à l'auteur, Mlle Chassevant, rue de Candolle, 13, à Genève, qui se fera un plaisir de répondre à toute demande (reçoit le jeudi).

R. G.

JURA BERNOIS. — † **François Ecabert.** — M. François Ecabert, instituteur aux Cerlatez, dans la commune de Saignelégier, est décédé le 16 octobre dernier. C'était un instituteur dévoué, tranquille, qui avait su mériter l'estime et la reconnaissance publiques. Il est décédé à l'âge de 62 ans, ayant plus de 40 ans de services dans l'enseignement. Il était né aux Rouges-Terres, petit hameau qui dépend de la commune du Bémont. En 1888, il avait pris part au cours de travaux manuels à Fribourg. Sur sa tombe, les instituteurs du district ont exécuté un chœur de circonstance. Les autorités scolaires et communales s'étaient fait représenter. Avec François Ecabert s'en est allé un ouvrier habile et consciencieux, ayant peiné dans le champ de l'éducation, mais dont la mémoire est en honneur chez les populations de la Franche-Montagne.

H. Gobat.

*** **Examens des recrues en 1910.** — Voici l'ordre des cantons d'après les notes moyennes : 1. Neuchâtel 1.45 ; 2. Genève 1.47 ; 3. Thurgovie 1.48 ; 4. Schaffhouse 1.61 ; 5. Nidwald 1.62 ; 6. Bâle-Ville 1.64 ; 7. Zurich 1.65 ; 8. Vaud et Obwald 1.67 ; 9. Glaris et Soleure 1.68 ; 10. Berne et Fribourg 1.73 ; 11. St-Gall 1.75 ; 12. Lucerne 1.76 ; 13. Zoug 1.78 ; 14. Argovie 1.80 ; 15. Valais 1.81 ; 16. Appenzell Rh.-Ext. 1.83 ; 17. Schwytz et Bâle-Campagne 1.84 ; 18. Appenzell Rh.-Int. 1.98 ; 19. Grisons 2.00 ; 20. Uri 2.02 ; 21. Tessin 2.03. La moyenne de la Suisse est de 1.73.

Si l'on veut comparer ce tableau donné par le *Berner Schulblatt* aux données précédentes du Bureau fédéral de statistique, nous pensons qu'il y a lieu de multiplier par 4 les moyennes ci-dessus : 1. Neuchâtel 5.8, etc.

H. GObat.

BIBLIOGRAPHIE

Grammaire française pour Ecoles normales et Lycées par Paul Banderet, professeur à Stuttgart. — (Berne, A. Francke.)

Cet ouvrage complète la collection de grammaires et manuels pour l'enseignement du français déjà publiés par M. Banderet. Ce livre, comme les précédents, s'adresse aux élèves de langue étrangère, et, comme tel, nous paraît fort judicieusement disposé. L'auteur se plie, sans parti pris toutefois, aux idées nouvelles. Sa grammaire débute par les règles générales de la construction française pour passer ensuite au détail de la phrase, le verbe d'abord, puis le substantif et les autres espèces de mots, par ordre décroissant d'importance. Tout cela est présenté peut-être un peu sèchement et le « Recueil d'exercices » dont la publication est annoncée nous paraît le complément indispensable du présent volume. On ne peut que louer la clarté des explications et le choix des exemples, tous fort probants, et recommander l'emploi de la nouvelle grammaire de M. Banderet aux élèves que la méthode directe bien appliquée a mis en possession d'un certain nombre de connaissances pratiques et qui manient déjà leur français avec quelque dextérité.

P. M.

PARTIE PRATIQUE

Pour les trois degrés.

ORTHOGRAPHE. — ÉLOCUTION

Chez le forgeron.

I. — CE QUE L'ON VOIT

Vocabulaire : Un fourneau de forge, un soufflet, une enclume, un étau, des marteaux, des pinces, des poinçons, des limes, des burins, des tenailles, des tournevis, des vilebrequins ; des clous, des fers, des écrous, des verrous, des vis, des boulons, des clés, des serrures, des socs, des pioches...

Les élèves classeront ensuite ces noms : noms au singulier, noms au pluriel ; noms d'outils du forgeron, noms d'objets fabriqués par le forgeron.

II. — LES QUALITÉS

Le fourneau de forge est... embrasé, éteint. — Le soufflet est... grinçant. — L'enclume est... sonore. — Le marteau est... lourd. — L'étau est... robuste. — La lime est... mordante. — Le burin est... coupant. — Les clous sont... pointus. — Les fers sont... courbés, etc.

Les mots indiquant les qualités étant ensuite effacés, les élèves devront les retrouver.

III. — LES ACTIONS

Le fourneau de forge... brille, chauffe, s'embrase. — Le soufflet... grince, active le feu. — L'enclume... tinte, résonne. — Le marteau... frappe, aplatit, écrase, façonne. — L'étau... serre, maintient. — La lime... use, aplanit, polit.

La première partie de ces phrases étant supprimée, les élèves devront la retrouver.

IV. — PETITES PHRASES

Les élèves devront compléter les phrases suivantes :

Dans le fourneau embrasé le forgeron... fait rougir le fer. — Avec le soufflet grinçant il... active le feu. — Sur l'enclume sonore il... place le fer rouge. — Avec le lourd marteau, il... frappe et écrase le fer rouge. — Dans l'étau robuste il... maintient le morceau de fer. — Avec la lime mordante il... l'aplanit, le polit.

La réunion de ces petites phrases formera une rédaction récapitulative, qui pourra être transcrite sur les cahiers.

RÉDACTION

Pour forger un fer à cheval.

Que fait le forgeron pour forger le fer ?

SUJET TRAITÉ

Le forgeron met un morceau de fer dans les charbons ardents. Avec le soufflet il active le feu. Quand le fer est rouge, il le place sur l'enclume. Avec le marteau, il l'aplatit, le façonne, le recourbe. Avec un gros poinçon, il perce des trous. Il laisse refroidir le fer et l'accroche à une poutre du plafond.

Une enclume.

Sommaire : 1. Où est-elle placée ? — 2. Le billot de bois. — 3. La masse de fer. — (*Dessiner une enclume*).

L'enclume est placée au milieu de l'atelier, assez près du fourneau.

Sur le sol repose un lourd billot de bois, tout noirci par le charbon, brûlé en plusieurs endroits.

Ce billot supporte une grosse masse de fer. Aux deux bouts, l'enclume forme deux pointes. Au milieu, le dessus est tout plat. L'enclume est luisante à force de servir. Si on la heurte avec un marteau, on entend un beau son clair.

Un soufflet de forge.

Sommaire : 1. Où est-il placé ? — 2. Ses diverses parties. (Les deux plaques de bois, la poche de cuir, la soupape, le tuyau, la chaîne.) — 3. Comment fonctionne-t-il ? — (*Dessiner un soufflet de forge*).

Le forgeron dans son atelier.

Sommaire : 1. Entrée en matière. — 2. La forge. — 3. Le forgeron. — 4. Au travail.

Dessin libre : le forgeron au travail.

Papa m'a envoyé hier porter un coutre de charrue à réparer, et j'ai vu le forgeron au travail.

Son atelier est une sorte de hangar éclairé par une grande fenêtre vitrée. D'un côté se trouve la forge, avec son auge remplie d'eau et son gros soufflet de cuir. De l'autre est l'établi, qui porte deux étaux et sur lequel trainent une foule d'outils : limes, poinçons, pinces, tenailles, burins. Au milieu se trouve la lourde enclume supportée par un billot de bois.

Le forgeron est un homme robuste. Il porte un tablier de cuir qui le protège des étincelles. Les manches de sa chemise, retroussées, laissent voir des bras bien musclés.

Il a pris le coutre et l'a placé dans le foyer, au milieu des charbons ardents. Il a activé le feu en tirant la chaîne du soufflet. Au bout d'un instant, il a retiré le fer rougi et l'a porté rapidement sur l'enclume. Oh ! les belles étincelles qui jaillirent en gerbes, aux premiers coups de marteau ! Le forgeron frappait, retournant le fer en tous sens. Il fit ainsi au coutre une nouvelle pointe. Puis il le

remit un instant au feu et, pour lui donner plus de dureté, le plongea brusquement dans l'eau froide.

« C'est fait, me dit-il. Mais n'y touche pas maintenant, car tu te brûlerais ! »

La chanson du marteau.

(*Narration.*)

Racontez à votre façon la chanson du marteau sur l'enclume. (Voir la poésie.)

RÉCITATION

La chanson du marteau sur l'enclume.

Que faire de toi, masse éincelante,
D'où le feu jaillit en gerbes au choc ?
Ping !... tu deviendras le robuste soc
De quelque charrue à la marche lente.
Que faire de toi, lame longue et mince ?
Ping !... tu seras faux ; tu seras le fer
Devant qui pliera l'épi lourd et fier,
Comme un courtisan qui salue un prince.

II

Que faire de toi, parcelle égarée
Que l'on oubliait ? Tu seras bientôt,
Ping !... en quelques coups, lame de couteau,
Pour couper le pain à croûte dorée.
Et toi, pur acier, part la mieux trempée,
Ping !... je te ferai deux rudes tranchants ;
Car tu défendras nos maisons, nos champs
Et notre vieux nom : tu seras l'épée.

Jérôme DOUCET. *La Chanson des Choses.*

(D'après le *Manuel général.*)

LEÇONS DE CHOSES

par P. Jaccard et P. Henchoz.

Vocabulaire expliqué. (Voir *Educateur* page 473.)

L'escargot.

Spire. Hélice. Un seul tour complet de l'hélice. Par abus, spirale. La spire de l'ammonite. — *Strie.* Petit sillon longitudinal séparé du sillon pareil par une ligne saillante ou côte : La tige du roseau présente des stries. Se dit de rayures

parallèles ou de lignes parallèles colorées autrement que le fond : Les stries des blocs erratiques. — *Nacre*. Matière blanche, brillante, à reflets chatoyants et irisés, qui tapisse l'intérieur de beaucoup de coquilles, et surtout celui de la grande avicule. — *Léthargie* (du g. *lèthê*, oubli; *argia*, engourdissement). Dans le langage ordinaire, état de mort apparente caractérisé par la suspension presque complète de la respiration et de la circulation du sang. Ce n'est pas que ces fonctions soient totalement abolies, car dans ce cas la mort serait réelle; mais dans la léthargie la respiration est si lente, le pouls est si faible, qu'il faut une grande attention pour le constater. Pendant la léthargie, il n'y a plus aucune manifestation des actes de la vie animale; mais la vie organique ou végétale n'est point interrompue. Il y a cette différence entre la léthargie et la mort réelle que, lorsqu'on ausculte le cœur, on perçoit encore les bruits de cet organe, tandis que dans la seconde, en auscultant pendant 5 minutes, on n'entend plus un seul battement. — On dit *hibernants* (du l. *hibernare*, passer l'hiver) les animaux qui, comme la marmotte, dorment engourdis tout l'hiver. — *Pectoral* (du l. *pectus*, poitrine). Qui concerne la poitrine. Bon pour la poitrine : sirop pectoral. — *Les quatre fleurs pectorales* : fleurs de mauve, de violette, de bouillon-blanc et de coquelicot; *les quatre fruits pectoraux* : les dattes, les jujubes, les figues et les raisins. On fait avec ces fruits comme avec ces fleurs des décoctions adoucissantes. — *Lucratif* (du l. *lucrare*, gagner). Qui procure du gain, du profit : Emploi lucratif. — *Valve* (l. *valvam*, porte). Chaque pièce d'un coquillage : La coquille de l'huître a deux valves. — *Huître* (du l. *ostrea*, huître). Genre de mollusques qui, à l'état adulte, vivent attachés au fond de la mer. Leur corps est contenu dans une coquille de deux pièces appelées *valves*. Ces deux valves sont formées de lamelles de carbonate de chaux superposées les unes aux autres. En un certain point de leur contour, elles sont réunies entre elles par une sorte d'engrenage à dents peu distinctes qui constitue ce que l'on nomme la *charnière*. Des glandes sécrètent les feuillets successifs de la coquille. La bouche n'a ni mâchoires ni langue. Cette bouche est suivie d'un œsophage très court aboutissant à un estomac assez volumineux auquel succède un intestin long et étroit, replié sur lui-même et entouré par le foie. Le cœur se compose de deux oreillettes et d'un ventricule aortique. Des branchies reçoivent le sang épuisé provenant des veines et le renvoient régénéré aux cavités du cœur. Les organes de la reproduction sont des glandes. L'une de ces glandes est un appareil mâle et l'autre un appareil femelle chez l'huître commune qui est, par conséquent, *hermaphrodite*. Cependant beaucoup d'espèces d'huîtres sont considérées comme unisexuées, parce que l'une des deux glandes est plus ou moins développée. On évalue à plus d'un million le nombre des œufs que peut produire une seule huître dans le cours d'une saison. — Parmi les huîtres de l'époque actuelle, un certain nombre d'espèces ont une grande importance au point de vue de l'alimentation. Les huîtres grandissent pendant 4 ou 5 ans et cessent ensuite de croître. Les espèces fossiles sont bien plus nombreuses que les espèces actuelles : on en a déterminé plus de 500 appartenant aux terrains secondaires et tertiaires. Le plus grand nombre de ces espèces se rencontre dans la craie. — *Huître perlière*, huître dans laquelle on trouve une ou plusieurs perles qui se sont formées, par suite de l'introduction dans la coquille, d'un corps étranger qui a déterminé une

maladie chez l'animal de cette coquille. Le corps étranger est souvent un petit parasite interne. *Moule* (l. *musculum*, coquillage), sf. Genre de mollusques composé d'espèces marines et fluviales. Les moules ont une coquille ovale et allongée, constituée par deux valves égales. On ne connaît pas moins de 65 espèces de moules dont la plus importante est la *moule commune* ou *moule comestible* dont il se fait une immense consommation comme aliment.

COMPLÉMENT : Les escargots sont désignés sous le nom vulgaire de *limaçons* et de *colimaçons*. On les appelle, en zoologie, des *hélices*.

Les tentacules sont rétractiles et l'animal peut les refouler dans l'intérieur de son corps comme on retourne un doigt de gant. Les tentacules sont quelquefois désignés sous le nom de *cornes*.

Le pied de l'escargot n'a aucune analogie avec celui des vertébrés. Le pied se prolonge en arrière de la coquille et renferme vers sa pointe une glande qui sécrète un mucus gluant, une sorte de bave.

Comme d'autres animaux inférieurs les escargots jouissent de la singulière faculté de reproduire certaines parties de leur corps après qu'elles ont été *amputées*. Aussi, on peut couper les yeux, les tentacules, la tête même; ces parties repoussent pourvu que l'anneau œsophagien ait été épargné.

Les escargots pondent des œufs ordinairement contenus dans une enveloppe calcaire. Durant le jour, lorsqu'il fait chaud, l'escargot se tient caché dans les trous des murs, au pied des arbres, sous les feuilles. Il sort de sa retraite vers le soir, et aussi dans la journée, après une pluie douce. L'opercule est composé de mucus desséché et consolidé avec du carbonate de chaux. L'hiver, pendant près de cinq mois, l'escargot ne mange pas. Il s'est enfoncé sous terre et a bouché l'ouverture de sa coquille avec un faux *opercule* (petit couvercle qui enveloppe et protège certaines parties des plantes, certains organes).

Les escargots se nourrissent de fruits, de feuilles et causent de grands dégâts dans les jardins et dans les champs. La meilleure manière de les détruire est de les ramasser à la main le soir et le matin dans les temps humides et après les averses. On peut aussi introduire dans les jardins des hérissons qui leur font une guerre incessante. Plusieurs insectes, tels que le carabe, le ver luisant, mangent les escargots ou leurs larves et à ce titre méritent d'être épargnés. Enfin on empêche les escargots d'approcher des plantes ou des arbres en répandant autour de leur pied des cendres, de la sciure de bois, de la suie, de la craie, de la chaux, du plâtre, etc.

Les escargots vivent sous toutes les latitudes où la végétation n'est pas impossible, mais ils sont abondants surtout dans les climats chauds et humides. On en connaît plus de 1500 espèces.

Le *grand escargot* ou *escargot des vignes*, nommé encore *hélice vigneronne*, se vend à Paris sous le nom d'*escargot de Bourgogne*.

Une *escargotière* est un parc où l'on réunit des escargots comestibles pour les vendre plus tard. On les y nourrit principalement avec les feuilles de la morelle noire et on les soumet pendant quelque temps à un jeûne rigoureux avant de les livrer au commerce. Ils s'engourdissent alors comme ils le font pendant l'hiver et s'enferment dans leur coquille qui s'obture d'un faux opercule.

A. MERMINOD.

CALCUL ORAL

Degré intermédiaire, 1^{re} année.

2^e, 3^e, 4^e, 5^e centaines. Addition et soustraction.

1. Comptez par dizaines de 100 à 200.
2. Comptez par vingtaines de 100 à 300.
3. Comptez par trentaines de 100 à 400.
4. Comptez par 40, 50, 60, 70, 80, 90, de 100 à 500.
5. Comptez par 10, 20, etc., en descendant, de 500 à 100.
6. Ajoutez tantôt 10, tantôt 5 à 100, plusieurs fois de suite (100, 110, 115, 125, 130, etc.)
7. De 500 soustrayez 20, puis du résultat 30, plusieurs fois de suite en alternant, jusqu'à 0.
8. Combien y a-t-il de 100, 120, 140, 160, 180, 200 jusqu'à 500 ? (100 à 500 = 400 ; 120 à 500 = 380, etc.)
9. Un instituteur a reçu pour sa classe 50 cahiers, puis 100, puis 150. Combien en tout ? (300). Combien lui en manque-t-il pour en avoir 425 ? (125).
10. J'ai fait 3 paiements pour acquitter ma dette. Le 1^{er} de fr. 80, le 2^{me} de fr. 100, le 3^{me} de fr. 120. Combien devais-je ? (fr. 300).
11. Un élève a acheté une petite grammaire de 70 centimes et un livre de lecture de 160 centimes. Combien doit-il ? (230 centimes). Combien lui rend-on sur fr. 5. — (270 centimes).
12. Louis avait 400 noix. Il en a donné 110. Combien lui en reste-t-il ? (290).
13. Un négociant a reçu 300 morceaux de savon. Il en a vendu 75. Combien lui en reste-t-il ? (225).
14. Une marchandise a coûté fr. 120. On la revend fr. 210. Quel est le bénéfice (fr. 90).
15. Papa doit fr. 500. Il donne d'abord fr. 90, puis fr. 120. Combien doit-il encore ? (fr. 290).
16. Ma collection renferme 150 timbres. Celle de mon ami en a 225. Combien en avons-nous ensemble ? (375). Combien en a-t-il de plus que moi ? (75).
17. Une pépinière renferme 300 arbres, pommiers, poiriers et cerisiers. Il y a 70 pommiers et 150 poiriers. Combien y a-t-il de cerisiers ? (80).
18. Un vieux cheval a été vendu pour fr. 410. On l'avait payé, quelques mois auparavant fr. 495. Combien a-t-on perdu ? (fr. 85).
19. D'une pièce de 5 francs, j'ai payé 50 centimes, puis 60 centimes, puis 70 centimes. Combien ai-je encore ? (320 centimes).
20. Ajoutez les 5 premiers multiples de 20 (300).

M. à L.

COMPTABILITÉ

Troisième année du degré supérieur et classes primaires supérieures.

Couverture d'un toit en éternite.

Trois entrepreneurs me font leurs offres pour recouvrir en éternite le toit de mon chalet de montagne. Veuillez me faire savoir lequel a compté avec le plus.

d'exactitude, leurs prix étant respectivement de fr. 5,80, fr. 5,20 et fr. 5,50 le mètre carré de toiture.

Les notes prises sont les suivantes :

Le dit toit, au faite de 16,6 m., comprend 2 pans mesurant l'un 16,4 m., l'autre 11,3 m. de largeur.

La couverture se fera avec des plaques d'éternite de 40 cm. sur 40 cm. Le recouvrement exigé est de 8 cm. (sur 2 côtés). Les plaques seront comptées à une centaine près et se payent à Niederurnen (Glaris) fr. 264 le $\frac{1}{100}$.

La même fabrique fournit aussi les crampons et les clous galvanisés nécessaires à cette couverture. Chaque plaque est fixée au moyen d'un crampon. Le cent de crampons vaut fr. 1,80. — 300 crampons pèsent 1 kg. Quant aux clous galvanisés, 1 kg. suffit pour 235 m² de couverture. Comptez un nombre entier de kilogr. à fr. 1,10.

Ces marchandises me coûteront encore le transport par C. F. F. Niederurnen-Y, puis le transport d'Y. à B. Renseignements pris, le trajet complet reviendra à fr. 0,35 par m² d'éternite, non posée.

Le toit sera lambourdé et latté soigneusement. Les lambourdes seront espacées de 50 cm. La première et la dernière courront exactement au bord du toit. Il y aura 143 lattes espacées d'environ 20 cm. Les lambourdes et les lattes auront une section de 6 cm. $\times$ 3 cm. et seront comptées à fr. 0,10 le mètre courant.

Le lambourrage et le lattage demandent environ 0,040 kg. de clous à fr. 0,38 le kg. par m² de couverture.

Un charretier se charge de transporter tous ces matériaux de B. au chalet à raison de fr. 8 par voyage de 8 q. en moyenne. L'éternite pèse 1,1 kg. la plaque et le m² de lattes, 600 kg.

L'ouvrier chargé de poser l'éternite compte fr. 0,93 par m² de toit, et celui qui pose les lambourdes et les lattes estime ce travail à 10 journées de 11 heures, à fr. 0,50 l'heure. La moitié des heures de déplacement sont comprises dans ce nombre.

Un vire-vent de 10 cm. de large longe les bords des 2 pans du toit et vaut fr. 2 le m², redu posé.

Les frais généraux et risques s'élèvent au 20 % de la main-d'œuvre, et le bénéfice peut être compté au 5 % du prix de revient total.

Notes complémentaires. — 1° Pour la fabrication des ardoises artificielles (éternite ou éternit), on utilise de l'asbeste associé au ciment. L'asbeste ou amiante est un minéral fibreux qui a acquis ces dernières années une assez grande importance. On en a exploité au Geisspfad, dans le Binnenthal, de même que dans la vallée de Poschiavo. On connaît de nombreux autres gisements, mais l'irrégularité de la composition, de la structure, ainsi que du gisement lui-même, rend leur exploitation très aléatoire.

2° Le lambrissage n'est pas compté ; l'ancien sera laissé intact, mais on lambourdera.

3° La garniture de la cheminée, le châssis pour lucarne, le faitage, les chénaux et autres articles de ferblanterie ne sont pas comptés dans ces prévisions.

4° Les lambourdes vont du faite (pignon) à la gouttière; elles servent à ren-

dre au toit sa surface bien plane. C'est sur les lambourdes que se fixent les lattes.

5^o Le vire-vent est un lambris de 2 cm. d'épaisseur; il forme la bordure du toit, du pignon à la gouttière, et empêche le passage du vent sous les tuiles ou sous les plaques d'éternite.

Devis pour couverture d'un toit en éternite.

	Fr. C.	Fr. C.
I. — Fournitures.		
a) Eternite, 4500 plaques à fr. 264 le $\frac{\%}{100}$	1188 —	
b) Crampons, 4500 pièces à fr. 1,80 le $\frac{\%}{10}$	81 —	
c) Clous galvanisés, 2 kg. à fr. 1,10 le kg.	2 20	
d) Lambourdes : 27,7 m. $\times$ 35 = 969,5 m.		
e) Lattes 16,6 m. $\times$ 143 = 2373,8 m.		
En tout 3343,3 m. à fr. 0,10	334 33	
f) Clous ordinaires, 18,393 kg. à fr. 0,38 le kg.	6 99	
g) Vire-vent : 5,54 m ² à fr. 2 le m ²	11 08	1623 60
II. — Transport.		
a) Transport Niederurnen-B. : 720 m ² éternite à fr. 0,35	252 —	
b) Transport B. au chalet, env. 86 quint. ; 11 voyages à fr. 8	88 —	340 —
III. — Main-d'œuvre.		
a) Pose des lambourdes et des lattes : 110 h. à fr. 0,50	55 —	
b) Pose de l'éternité : 459,82 m ² à fr. 0,93	427 63	482 63
IV. — Frais généraux.		
Frais généraux et risques : 20 $\frac{\%}{100}$ de fr. 482,63		96 53
V. — Bénéfice.		
Bénéfice de l'entrepreneur : 5 $\frac{\%}{100}$ de fr. 2542,76		127 14
Total du devis	2669 90	
4 m ² de toiture en éternite revient à fr. 2669,90 : 459,82 = fr. 5,80 environ.		

Réponse : le 1^{er} entrepreneur a donc compté avec le plus d'exactitude.

CH. GAILLARD.

ARITHMÉTIQUE

Problème pour les maîtres.

Darwin dit quelque part, dans son *Origine des espèces*, que, en donnant à leurs cellules une forme hexagonale, les abeilles ont résolu instinctivement ce problème de géométrie :

Construire avec une longueur donnée un polygone régulier, dont la surface soit maximum, chaque côté de ce polygone devenant un des côtés du polygone voisin semblable.

Ce polygone est-il bien l'hexagone ?

M. à L.

Adresser les solutions au rédacteur de la partie pratique avant le 11 nov. 1911.

Assurance Vieillesse

Retraites à 55, 60 ou 65 ans

Avec subvention de l'Etat

Direction: Place Chauderon, immeuble du
C. F. V. Lausanne.

H45112L

Commission intereccl. romande de chant religieux Noël 1911.

Un fascicule de cinq chœurs mixtes : 10 centimes. Un fascicule de trois chœurs d'hommes : 10 centimes. Un fascicule de quatre chœurs à 2 et 3 voix, enfants ou dames : 5 centimes. Chœurs pour toutes les fêtes de l'année. Spécimens à choix. S'adresser au dépositaire, M. L. Barblan, pasteur, Rances.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

D. V. 93 g.

Les Machines à coudre SINGER

ont obtenu à

L'Exposition universelle de Bruxelles 1910
1^{er} Grand Prix

(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

*Cette nouvelle et importante
distinction confirme leur*

SUPÉRIORITÉ ABSOLUE

LES MACHINES A COUDRE SINGER

ont également reçu les

Plus Hautes Récompenses (Grands Prix)
aux Expositions universelles de

PARIS
(1878-1889-1900)

St-LOUIS (E. U. A.)
(1904)

MILAN
(1906)

Grandes facilités de paiement — Escompte au comptant
Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPA successeur
GENÈVE

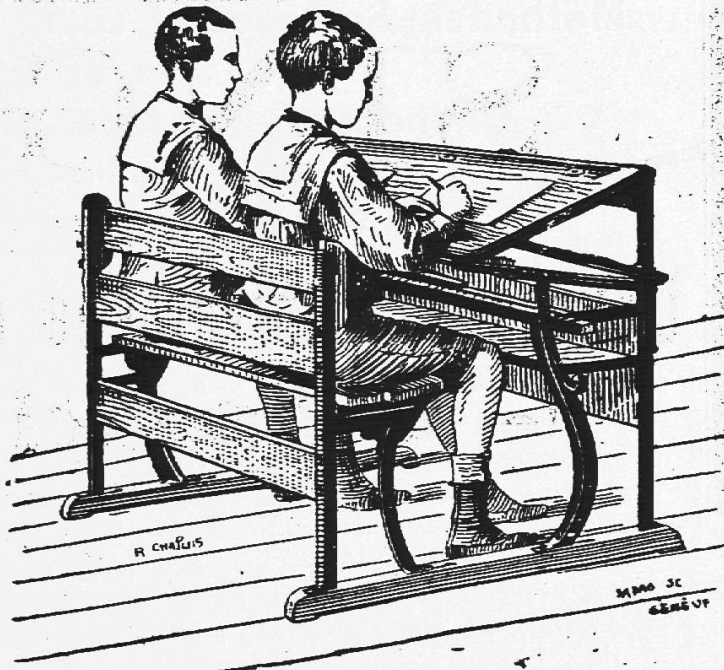
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

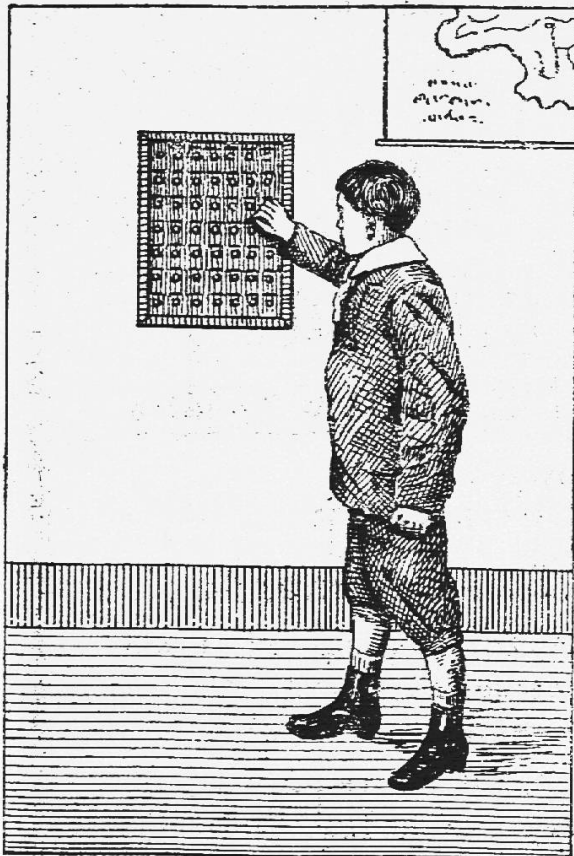
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« **FIX** » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « **FIX** » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : **65 francs.**

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

Fétis, F. J. Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—

Maréchal, H. et Parès, G. Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50

Reuchsel, A. L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades; le Vademecum des autres.) fr. 3.—

Roger-Ducasse. Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—

Humbert, G. Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50

Kling, H. Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—

Kælla, G. A. Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—

» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—

Pilet, W. Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—

Lauber, L. Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—

» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Frœbel. fr. 1.50

Masset, H. Exercices de chant, méthodiquement gradués (3^{me} édition) fr. 2.50

Dureau, Th. Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.

1^{er} Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2^{me} vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—

Soullier Ch. Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50

Mayor, Ch. — **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1^{re} partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans es tonalités majeures jusqu'à 3 dièzes et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35

2^e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)

Bayer, J. Manuel de Pédagogie musicale pratique.

1^{er} vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—

2^{me} vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—

» Vade-Mecum du Directeur de Sociétés Chorales, fr. 4.—

Combarieu, J. Le Chant Choral; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50

Marcaillhou, G. L'art de composer et d'écrire la musique légère (danses) fr. 5.—

Declercq. Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—

Berger, A. Théorie scientifique du violon, fr. 3.50

Kæckert, G. Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15

Berthoud, E. Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

FETISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 45



LAUSANNE — 11 novembre 1911

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIEUSE·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Editions classiques ATAR, Genève

VIENNENT DE PARAÎTRE :

- Appuhn, Charles*, prof. **Éléments de morale sociale**. 1 vol. in-16, 230 pages. fr. 2.—
- Appuhn, Charles*, prof. **Lectures de morale personnelle**. Vol. in-12, 280 pages. fr. 2.—
- Brisset, L.* **Sciences physiques et naturelles**. 1 vol. in-16, 456 pages ; nombreuses illustrations. fr. 2.50
- * *Carnoy, H.*, prof. **Le docteur Cornélius**. Voyages, aventures et mésaventures d'un savant chez les Sioux. Illustré par P. Kauffmann. fr. 3.50
- Denis, Jules*. **Manuel d'enseignement antialcoolique**. Vol. in-16, cartonné, illustré de 77 figures et de 8 planches lithographiques, nouv. édition. fr. 2.—
- Lacabe-Plasteig.* **Géométrie expérimentale** appliquée aux travaux de la femme. Coupe, Couture, Dentelle, Dessin, Ouvrages de fantaisie. 1 vol. 250 pages ; nombreuses illustrations. fr. 3.—
- L'Homme, Mme.* **Cours de travail manuel**. Coupe, Couture, Lingerie, Modes, Travaux d'Art. Vol. in-16, 220 pages ; nombreuses illustrations. fr. 2.—
- Malapert-Paulin*, prof. **Leçons de philosophie**. Tome I : Psychologie. 1 vol. in-8, 490 pages. fr. 5.—
- Malapert-Paulin*, prof. **Leçons de philosophie**. Tome II : Morale, Logique, Métaphysique. 1 vol. in-8, 590 pages. fr. 5.—
- Marti et Mercier.* **Livre de lecture** à l'usage des écoles primaires de Genève, degré supérieur. 106 illustrations. fr. 3.—
- Massoulier, Pierre*, prof. **Cours de chimie**. Tome I. 1 vol. de 300 pages ; nombreuses illustrations. fr. 2.75
- Massoulier, Pierre*, prof. **Cours de chimie**. Tome II. 1 vol. de 420 pages ; nombreuses illustrations. fr. 3.50
- Mermet, A.*, prof. **Exercices pratiques de chimie**. Tome I 1 vol. in-8 de 800 pages avec 378 figures. fr. 9.—
- Mermet, A.*, prof. **Exercices pratiques de chimie**. Tome II. 1 vol. in-8 de 900 pages ; nombreuses illustrations. fr. 9.—
- Pellat, H.*, et *P. Sacerdote*, prof. **Cours de physique**. Tome I. 1 vol. in 8, 400 pages ; nombreuses illustrations. Notions préliminaires et pesanteur ; équilibre des liquides et des gaz ; chaleur. fr. 3.50
- Pellat, H.*, et *P. Sacerdote*, prof. **Cours de physique**. Tome II. 1 vol. in-8, 550 pages ; nombreuses illustrations. Optique, électricité et magnétisme. fr. 4.—
- Pellat, H.*, et *P. Sacerdote*, prof. **Cours de physique**. Tome III. 1 vol. in-8, 420 pages ; nombreuses illustrations. Chute des corps, Unités, Notions de thermodynamique, Changements d'états, Généralités sur les mouvements vibratoires, Phénomènes périodiques en acoustique, optique et électricité. fr. 3.50
- Roy, Mme*, prof., et *Malapert*, prof. **Psychologie appliquée à la morale et à l'éducation**. 1 vol. in-8, 272 pages. fr. 3.50
- * Fait partie de la Collection « MA JOLIE BIBLIOTHÈQUE ».

Envois franco par retour du courrier.

BRASSERIE SPINNLER MORAT

Grands jardins ombragés avec belle vue sur le lac, pour écoles et sociétés.

On accepte des pensionnaires. Prix de pension, chambre comprise

H 2799 F

Fr. 4.50.

Librairie PAYOT & C^{ie} — Lausanne

Ouvres complètes de Victor Hugo

(51 volumes)

EDITION NELSON,

1 fr. 25 le volume.

Même format que la collection.

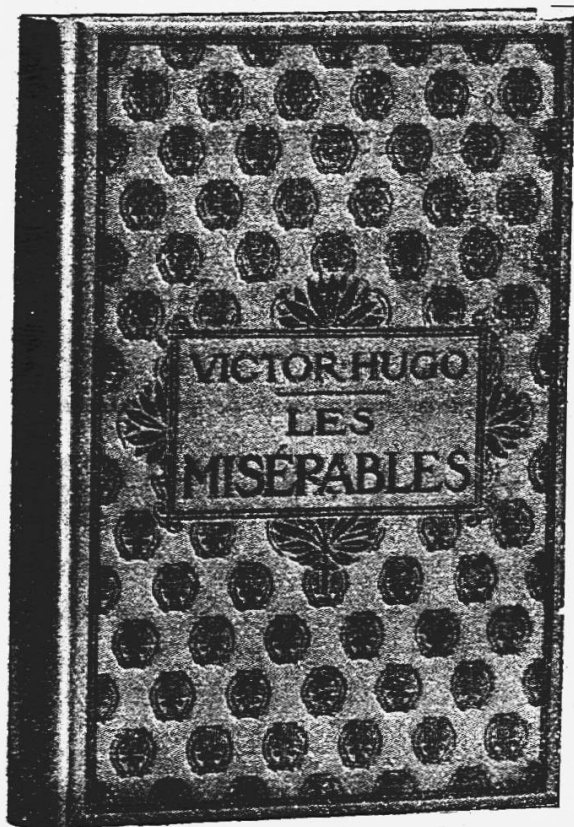
Pour paraître le 1^{er} novembre :

LES MISÉRABLES

(4 volumes)

SUIVI PAR

Les Contemplations,
Napoléon le Petit,
Ruy-Blas, les Burgraves,
Torquemada, Han d'Islande,
Le Rhin (2 vol.), etc., etc.



Deux volumes paraîtront régulièrement tous les mois.

Texte intégral seule édition complète et bon marché.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

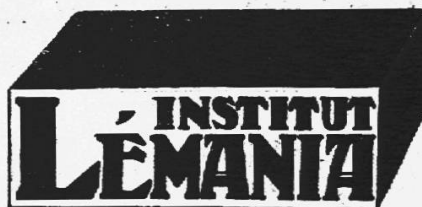
L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

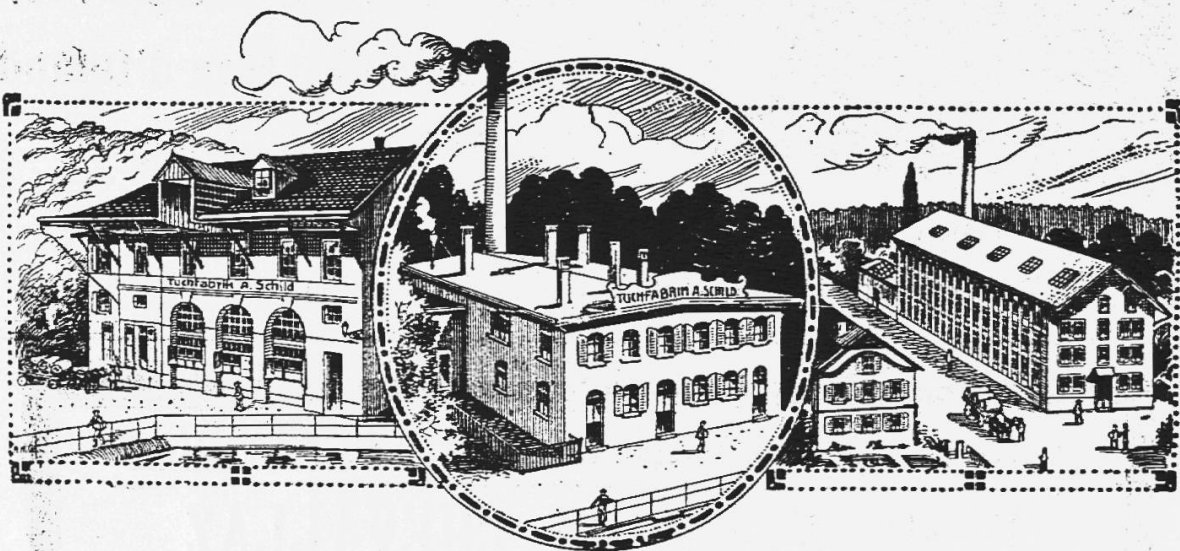
300 élèves en 2³/₄ ans, 95 % de succès

**Pour parfaire son instruction primaire et pour être formée
dans les travaux du ménage**

On désire placer une fillette de 14 ans

de préférence dans famille d'instituteur, contre pension modeste. Offres avec prix
sous **T 5351 L** Haasenstein et Vogler, Lausanne.

La Fabrique de draps A. SCHILD BERNE



Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes

manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides
pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements.
Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.